

MASTER DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES

PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

Semestre 10

PARCOURS NON ALTERNANT

UE : Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin

5 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Écrit et/ou Oral		50%	Une seule note CP (= 50%) constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l' UE : 1 évaluation écrit ou oral dans chaque matière de l U E. Poids égal pour le calcul de la moyenne Pour la matière : Droit des pêches : restitution à l'oral (pas d'écrit pour le CP)
	Report de notes	Oral		50%	report de la note grand oral de l'UE "maîtriser les risques et les contentieux maritimes "

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30		Report note grand oral 100 % si CP défavorable sinon 50% CP - 50% CT si note de CP favorable à l'étudiant

Droit international de l'exploitation des ressources marines

Droit des pêches et de l'aquaculture

Droit de l'environnement marin

Energies marines renouvelables